



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2149-21

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 19 avril 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2149-21 d'un montant de 2 095 000 \$ visant l'acquisition de véhicules pour la Division des travaux publics, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, 220 000 \$ sur 5 ans et 1 875 000 \$ sur 10 ans.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 17 mai 2021 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 3 septembre 2021.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 9 septembre 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2149-21

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on April 19, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2149-21 of \$2 095 000 for the acquisition of vehicles for the public works division, on the whole territory, at the value, \$220 000 over 5 years and \$1 875 000 over 10 years.

This by-law was approved by the qualified voters May 17, 2021 and by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on September 3rd, 2021.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m or on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2149-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 9 septembre 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2149-21 d'un montant de 2 095 000 \$ visant l'acquisition de véhicules pour la Division des travaux publics, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, 220 000 \$ sur 5 ans et 1 875 000 \$ sur 10 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 9 septembre 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 9 septembre 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire